



JUILLET-AOÛT 2021 || #058

TRiSCOPE

> www.trith.fr - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER



p 07

UN ÉTÉ AU GRAND AIR



05

UN SAC POUR TOUTES
LES MAMANS



06

DES TABLETTES POUR
TOUS LES CM2



SOM MAIRE

09

EDITION 2021
DES «JOBS D'ÉTÉ»



10

S'TRITH ART
PARCOURS
INTERACTIF

12

FÊTE NATIONALE



14

ÉCOLE DE MUSIQUE :
REMISE DES
DIPLOMES

16

SPORT



24

PROGRAMMATION
CULTURELLE

TRISCOPE N°058 - JUILLET-AOÛT 2021
Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger

Service Information et Communication :
Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger
Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 100 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services



INFORMATIONS COVID 19

**DURANT LA CRISE SANITAIRE
L'ACCUEIL DU PUBLIC AU SEIN
DE L'ENSEMBLE
DES SERVICES MUNICIPAUX
SE FERA
SUR RENDEZ-VOUS.**

Contacts :

Informations Générales : 03 27 23 75 00

Etat-Civil : 03 27 23 75 25

Affaires Scolaires : 03 27 23 75 27

Services Techniques : 03 27 24 57 57

CCAS : 03 27 25 79 01

Mairie Annexe : 03 27 29 94 21

Culture, fêtes et cérémonies : 03 27 24 69 20

Sports : 03 27 24 69 23

Jeunesse : 03 27 24 69 36

www.trith.fr

**Les services municipaux seront rouverts les samedis
matins à partir du samedi 11 septembre 2021.**

SAMU



POLICE



POMPIER



Police (Valenciennes) : 03 27 28 28 28

Gendarmerie (Valenciennes) : 03 27 22 55 00

EDF dépannage : 08 10 33 35 59

GDF dépannage : 03 27 36 90 60

Service des eaux : 08 10 42 94 29

Enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 01 40 33 80 60

Info-Drogues : 03 27 41 32 32

Alcooliques anonymes : 08 20 32 68 83

Protection des animaux : 03 27 78 62 56

Centre anti-poison : 08 25 81 28 22

> Tour de garde

A la demande des médecins et de leur coordination, la liste des médecins de garde n'est plus rendue publique. Il vous faut impérativement composer le :

NUMÉRO RÉGULATEUR :

03 20 33 20 33

PHARMACIENS

Le tour de garde des pharmaciens de Trith-Saint-Léger a rejoint celui de Valenciennes-Sud. Dorénavant il faut appeler le commissariat de Valenciennes au 03 27 28 28 28 pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde.



Chère Trithoise, Cher Trithois,

Voici venu l'été... et les enfants fréquentant l'Accueil Collectif des Mineurs se promenant en groupes dans les rues de la commune pour rejoindre les différents lieux d'activités. L'ACM permet aux enfants de s'oxygéner, de découvrir et participer à des activités variées ici ou à l'extérieur. Je salue le travail des équipes de direction et d'animations qui font preuve de beaucoup d'imagination pour organiser ces activités. Cette période a vu aussi le départ de deux groupes de jeunes, l'un dans la Drôme et le second dans les Pyrénées Orientales. Ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse... deux autres groupes partiront au mois d'août pour les mêmes destinations. Vous découvrirez aussi dans ce numéro que le Conseil Municipal a offert à chaque élève des classes de CM2, à la fin de l'année scolaire, une tablette numérique en leur souhaitant une bonne rentrée au collège. Alors que les enfants participent à l'ACM ou sont en villégiature dans de belles régions de notre beau pays, des jeunes au nombre de 60 sont intégrés dans les services municipaux pour une période d'un mois. L'opération «Jobs d'Été» permet à ces jeunes d'avoir une expérience professionnelle avec un vrai salaire. Ces actions témoignent de notre volonté d'accorder concrètement la priorité à l'enfance et la jeunesse sans oublier les autres catégories de la population. Ce début d'été à Trith-Saint-Léger a aussi été marqué par différentes festivités parmi lesquelles le concert d'été, le concert de la fête nationale, le feu d'artifice et le fameux bal «kubiak». La Municipalité a organisé ces initiatives festives en mettant tout en oeuvre pour respecter les mesures contraignantes liées à la situation sanitaire. Vous découvrirez aussi dans ce numéro une innovation avec le « s'trith art », un parcours dans la commune permettant de découvrir les oeuvres peintes à différents endroits de la ville par les deux jeunes graffeurs de talent, Sébastien et Hakim. La dernière partie de ce numéro est consacrée aux différentes annonces du calendrier municipal et associatif. Malgré la situation sanitaire que nous subissons tous, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de passer un bel été...

Prenez soin de vous

Votre Maire, Dominique SAVARY,
Conseiller Départemental remplaçant

DOMINIQUE SAVARY, MAIRE, S'ADRESSE À MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LME

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les nuisances constatées par les riverains suite aux rejets de particules émanant de l'entreprise. Ces rejets occasionnent des gênes au niveau du nez et le dépôt de particules blanches sur les voitures ainsi que sur différentes parties des habitations ; les riverains disposant d'un potager m'ont indiqué avoir la crainte de consommer les légumes cultivés. Je comprends cette inquiétude. Au regard de cette situation, je sollicite de votre haute bienveillance les informations en votre possession concernant notamment la nature des rejets et le taux de régularité de ceux-ci. Je suis persuadé que vous comprendrez l'utilité de cette démarche pour la santé des riverains et notre environnement. Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire Monsieur le Directeur en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LA RÉPONSE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR INDUSTRIEL DE LME



Monsieur le Maire,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier reçu en date du 16 juin 2021, relatif à des nuisances constatées par les riverains, liées à des retombées de poussières. Dès la remontée de ces informations, nous les avons étudiées en détail, afin de comprendre si des activités sur notre site de l'aciérie étaient susceptibles d'en être à l'origine. Nous tenons d'abord à rappeler que les émissions dans l'air issues de notre activité et leurs impacts environnementaux sont très régulièrement contrôlés, en interne et par des prestataires externes, à notre demande (dans le cadre de notre autosurveillance réglementaire ICPE) ou lors de contrôles inopinés mandatés par la DREAL. Ces contrôles et dispositifs permettent notamment de surveiller les émissions en cheminées et les retombées de poussières en différents points à l'extérieur du site. Les résultats de surveillance sur les dernières semaines (et de manière générale sur les dernières années) n'ont pas mis en avant de non-conformité ni de dégradation des émissions globales ou de leurs impacts. Concernant le phénomène localisé constaté de retombées de poussières blanches, nous pensons qu'il pourrait provenir d'une activité ponctuelle de transfert et stockage de laitier, réalisée depuis peu à l'arrière du site de l'aciérie, pouvant générer des réenvols de poussières du fait des manipulations et de la circulation, associée à une période de temps plus sec. Nous prenons les dispositions dès à présent pour que cette activité soit stoppée dans cette zone et déplacée dans une autre zone plus protégée du site. Le stock restant présent sur cette zone arrière sera progressivement résorbé, sur des temps d'opérations très limités, au cours desquels toutes les précautions supplémentaires seront prises pour éviter les réenvols (travail en période de pluie ou arrosage). Nous vous informons également que ce laitier, coproduit issu de la production d'acier fait l'objet de suivis analytiques environnementaux (notamment dans le cadre de sa valorisation) et est considéré comme déchet inerte (non dangereux). Nous souhaitons enfin vous réaffirmer l'engagement fort de l'entreprise et du groupe Beltrame sur les enjeux environnementaux, qu'ils soient locaux (intégration du site dans son environnement) ou plus globaux. Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Industriel

Mariages



Marie-Claire Bruggeman, adjointe au Maire, a procédé au mariage de Anaïs Membre et Florian Dinato.



Malika Yahiaoui, adjointe au Maire, a procédé au mariage de Sandrine Henrard et Thierry Le Gleuher.

Baptême



Marie-Claire Bruggeman, adjointe au Maire, a procédé au mariage de Audrey Dinato et Ludovic Sauvage



Dominique Préseau, adjoint au maire, a procédé au baptême républicain de Camilla Renoncourt Canion.



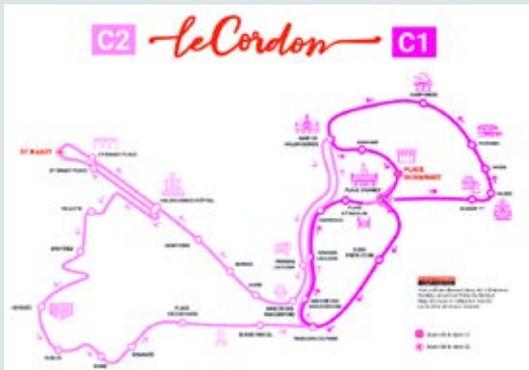
Etat-civil

> Ils nous ont quittés

Gérard Duboscq - Abdelfattah Zakzouk - Aimée Dupont née Salengros

Seconde ligne de la navette «Le Cordon» !

Cette nouvelle offre gratuite permet de desservir de nouveaux quartiers de la ville de Valenciennes dont la Chasse Royale, Saint-Waast et le Centre Hospitalier, en partant du centre-ville (Gare SNCF et Parking Lacuzon). Elle vient compléter l'offre de mobilité pour les déplacements professionnels et personnels. Elle permet également aux personnes extérieures de se garer facilement au parking Lacuzon, pour ensuite se déplacer dans la ville gratuitement et facilement. La navette a une fréquence de 20 minutes, du lundi au samedi de 7h30 à 19h30.



Cordon 1 : Points d'intérêt desservis : Gare SNCF, Musée des Beaux-Arts, Marché couvert, Place d'Armes, Place du Hainaut

Cordon 2 : Points d'intérêt desservis : Gare SNCF, Centre Hospitalier de Valenciennes, Centre culturel l'Odyssee, Maison des associations.

Pour connaître les différents arrêts à partir de la commune de Trith-Saint-Léger pour accéder aux Cordons 1 et 2 consulter le site internet de Transville <https://www.transvilles.com/> rubrique Plan Interactif.

Commission des oeuvres sociales



Mme Christelle Chopin
6^{ème} Adjointe au Maire.
Vice-Présidente de la Commission



M. Jean-Paul Dubois
Premier Adjoint au Maire.



Mme Malika Yahiaoui
2^{ème} adjointe au Maire.



M. Yves Tonneau
Conseiller Municipal.
Délégué en charge de la sécurité des bâtiments



M. Eric Guerdin
Conseiller Municipal.



Mme Véronique Dufief
Conseillère Municipale.



M. Christopher Cachoir
Conseiller municipal.



Mme Emilie Parent
Conseillère municipale.



Mme Nathalie Szabadi
Conseillère municipale.



Mme Marie-Paule Courbez
Conseillère municipale.



Cadeau de fête des Mères

Une invitation au voyage

Période de confinement, souci d'acheminement et conditions sanitaires obligent, la distribution des cadeaux de fête des Mères a été décalée, mais la distribution a bien eu lieu.

1856. C'est le nombre de mamans concernées par le cadeau de fête des mères offert par la Municipalité. Cette année, c'est un sac de voyage qui a été distribué par les élus municipaux à la salle des fêtes pour les mamans habitant le centre et à la salle Jacques Prévert pour les mamans résidant au hameau du Poirier. Dominique Savary, Maire, Christelle Chopin, adjointe au Maire, chargée des oeuvres sociales, et les membres du Conseil Municipal étaient mobilisés pour cette distribution qui constitue toujours un petit événement dans la commune. Ce grand sac muni de roulettes, véritable invitation au voyage, après cette période difficile du confinement, a été apprécié à sa juste valeur. Les mamans n'ayant pu retirer ce cadeau le jour de la distribution ont eu la possibilité d'en disposer quelques jours après lors de permanences tenues en mairie et mairie annexe.



Commission

ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE,
JEUNESSE ET AFFAIRES PÉRISCOLAIRES



Mme Malika Yahiaoui
2^{ème} Adjointe au Maire.
Vice-Présidente de la
Commission



Mme Sandrine Gumez
Conseillère Municipale



Mme Véronique Dufief
Conseillère Municipale.



**Mme Marie-Dominique
Dumez**
Conseillère Municipale.



Mme Sophie Smet
Conseillère Municipale.



M. Christopher Cachoir
Conseiller Municipal.



M. Thibault Drubay
Conseiller municipal
Délégué à la transition
écologique et au
développement durable.



Mme Emilie Parent
Conseillère municipale.



Mme Laéitia Rossa
Conseillère municipale.



Mme Marie-Paule Courbez
Conseillère municipale.



DES TABLETTES NUMÉRIQUES POUR LES FUTURS COLLÉGIENS ET DES LIVRES POUR LEURS CADETS



Innovation de taille pour la fin de l'année scolaire, chaque élève de CM2 a reçu des mains des élus municipaux une tablette numérique... leurs cadets ont reçu quant à eux des livres en rapport avec leurs âges.

Les élèves des trois classes de CM2 se sont vu offrir une tablette numérique en perspective de leur entrée au collège. 80 tablettes numériques ont ainsi été distribuées par les élus municipaux mobilisés également pour offrir aux autres élèves des livres dont la lecture sera à la fois utile et agréable pendant la période estivale.

Ecole Paul Bert : comme un air de vacances...

Mme Mériaux, directrice de l'école maternelle Paul Bert, le corps enseignant et le personnel de l'école ont organisé quelques jours avant la fin de l'année scolaire, une kermesse sur le thème des vacances. Dominique Savary, Maire, Malika Yahiaoui, Adjointe au Maire, Claire Dumelz, Conseillère Municipale ont parcouru les différents ateliers de cette kermesse. Les élus ont félicité les enseignants et le personnel pour l'organisation de cette initiative.



1^{er} prix en pâtisserie : bravo à nos élèves qui font notre fierté

Le lycée professionnel Léonard de Vinci a accueilli la remise des récompenses des trophées de l'excellence «boulangerie pâtisserie». Les élèves trithois se sont classés premier dans la catégorie pâtisserie. Dominique Savary, Maire, a félicité l'ensemble des élèves qui ont participé à ce concours ainsi que leurs enseignants et a salué le travail de Mme Legrand qui a organisé cette initiative dans les moindres détails.

A.C.M. (Accueil Collectif des Mineurs) **UN PROGRAMME VARIÉ D'ACTIVITÉS**

L'accueil Collectif des Mineurs a fonctionné au mois de juillet et fonctionne au mois d'août.

Les équipes de direction et d'animation des ACM ont rivalisé d'imagination pour concocter un programme varié d'activités tant pour les maternels que pour les primaires. Outre les activités organisées sur les différents lieux d'accueil, de nombreuses sorties ont égayé ces journées estivales : zoo de Maubeuge, « maison de l'écureuil » à Raismes, Le Quesnoy, ferme aux escargots, Le Fleury, sans oublier les séances piscine au centre aquatique « Marcel Robert ». Les enfants ont ainsi eu l'occasion de s'oxygéner après une année scolaire contraignante liée à la situation sanitaire.





Direction la Drôme... et les Pyrénées Orientales

Quatre groupes de jeunes trithois, préadolescents et adolescents ont séjourné au mois de juillet ou au mois d'août dans le département de la Drôme ou dans celui des Pyrénées orientales.

Les jeunes trithois qui ont séjourné dans la Drôme Provençale étaient basés à Bourdeaux au camping « les bois du Châtelas » entouré de champs de lavande et de tournesols. Sur place, les jeunes ont participé à de nombreuses activités dont l'accrobranche, le canoë, le paddle, la bouée tractée et bien sûr la baignade au « Lac du Pas des ondes ». Les veillées animées du camping ont particulièrement été appréciées. Les jeunes membres du groupe basé à Sorède dans les Pyrénées orientales en terres Occitanes ont eux aussi profité de ce séjour de vacances pour s'aérer. Sur place, ils ont goûté aux joies du canyoning, du parapente, de l'accrobranche et du paddle. Au camping « Les Micocouliers » les jeunes ont profité de la piscine. Outre ces séjours organisés au mois de juillet, deux autres groupes partiront au mois d'août pour les mêmes destinations.





Jobs d'Été

Les Jobs d'Été au nombre de 60 ont intégré les services municipaux pour la période estivale.

5 en juin - 32 en juillet - 23 en août : les jeunes participants à l'opération «Jobs d'Été» travaillent un mois durant dans différents services municipaux. Ces jeunes sont affectés dans les services administratifs, au service entretien pour la restauration, dans les écoles, salles de sport ou centre nautique «Marcel Robert», à la voirie, au service espaces-verts ou au service peinture. Avant leur intégration, les jeunes postulants furent invités à une réunion d'information au cours de laquelle les responsables de service ont présenté les différentes facettes de leurs missions, leurs droits et leurs devoirs. Un document fut remis aux jeunes afin qu'ils puissent se familiariser avec leurs missions. Durant leur mois d'activité, ces jeunes furent encadrés par les chefs de service. Dominique Savary, Maire, a tenu durant cette période à les rencontrer pour s'assurer de leur bonne intégration.



Octroi d'une bourse communale pour les lycéens et étudiants

Les lycéens et étudiants dont les parents résident dans la commune peuvent remettre en Mairie, au service des affaires scolaires ou en Mairie annexe du Poirier leur certificat de scolarité **2021-2022** avec leur relevé d'identité bancaire afin d'obtenir une bourse communale sans condition de ressource. Les documents sont à remettre avant le : **2 novembre 2021 pour l'année scolaire 2021 - 2022.** (L'octroi de cette bourse n'est pas rétroactif).

S'Trith Art

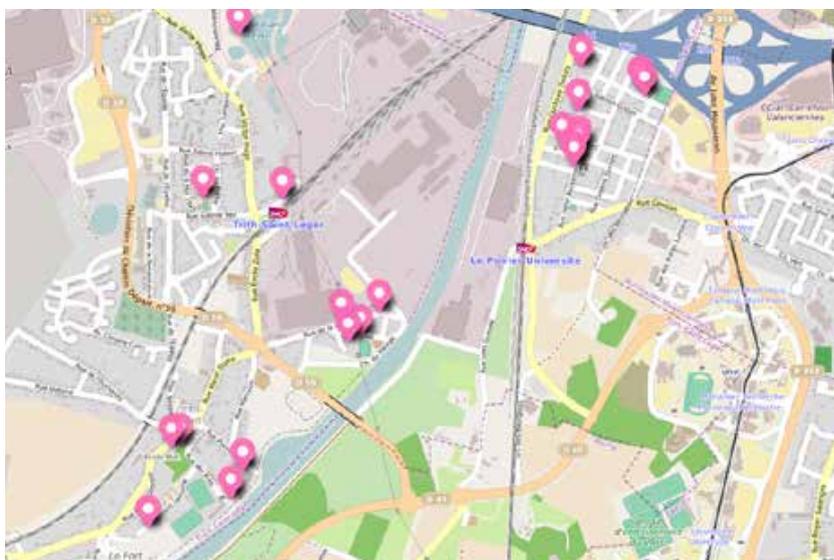
Un parcours interactif dans la ville



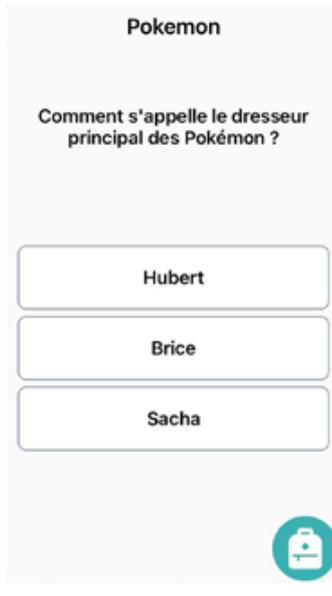
Depuis quelques mois, Sébastien Chevaillier et Hakim Nefki, deux artistes graffeurs, décorent les blocs bétons ainsi que les poubelles et les murs un peu partout dans la commune de Trith-Saint-Léger. Cette belle initiative se poursuit par la réalisation d'un parcours interactif totalement gratuit et ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir la ville autrement.

À l'aide d'un smartphone, il sera donc possible de parcourir les rues à pied, à vélo ou encore en voiture pour observer les graffitis. Le QR code nécessaire pour démarrer le parcours est également disponible sur le dépliant mis à votre disposition en mairie. La durée de cette visite touristique est estimée à deux heures environ et elle peut être réalisée seul(e), en famille ou même entre amis.

La visite peut également être scindée en deux circuits : un parcours sur Le Poirier d'une durée de 30 min et 10 oeuvres à découvrir, et un parcours sur Trith Centre d'une durée d'environ 1h45 pour une balade autour de 17 graffitis.



Le QR Code vous dirigera vers une application gratuite (Explorama), c'est avec celle-ci qu'il vous sera possible de commencer l'aventure. Une introduction se présentera et vous n'aurez plus qu'à cliquer sur « C'est parti ! ».



Capture d'écran Explorama



Modes d'accueil et de garde de la petite enfance

La commune de Trith-Saint-Léger lance une étude de besoins en matière d'accueil de la petite-enfance.

Le questionnaire que vous retrouverez sur le site de la ville : www.trith.fr s'adresse à tous les foyers du territoire ayant un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans ou en attente d'un enfant dans les mois à venir.

Le traitement de ce questionnaire est strictement confidentiel et anonyme. Aucune mention relative aux noms des personnes ne sera saisie. Les questionnaires ne seront pas diffusés. Seules les données statistiques seront utilisées par la suite.

Il vous sera précisé lorsque vous pourrez cocher plusieurs réponses pour une même question.

Quand cela ne sera pas indiqué, vous devrez cocher une seule et unique réponse. Le remplissage ne dure que quelques minutes. Nous vous remercions par avance de votre précieuse contribution.

Concert d'été : François Valéry sur la scène trithoise

La presse régionale a salué le fait que Trith-Saint-Léger a été la première commune dans le secteur à renouer avec l'organisation des concerts. Le concert d'été a donc eu lieu dans des conditions particulières liées à la situation sanitaire.



Avant que François Valéry ne monte sur scène pour enchaîner ses tubes, mais aussi des standards de la chanson française et internationale, c'est la jeune trithoise Lauryne Maniscalco qui a pris le micro pour charmer de sa belle voix le public présent. « C'est une consécration pour moi de faire la première partie de François

Valéry... Vous imaginez j'habite à 100 m et je suis allée gamine à l'école maternelle Paul Bert... je suis heureuse qu'on ait pensé à moi pour chanter » nous a confié Lauryne avant de se chauffer la voix et d'enchaîner les vocalises. Sur scène, le producteur la présente et l'appelle à venir chanter. La jeune trithoise a déjà monté les escaliers menant à la scène. Elle écarte le rideau, saisit le micro... et c'est une embellie qui survient alors dans un ciel bien gris. Les quatre chansons interprétées avec brio par Lauryne Maniscalco ont inauguré cette première édition du concert de l'été. Elle fut suivie sur scène par Mathys et les membres de la troupe « Génération Tube » qui contribuèrent eux aussi à mettre l'ambiance festive. Pendant ce temps, dans les coulisses, François Valéry confiait son attachement au public du Nord. Lorsque la vedette est montée sur scène, c'est une séquence positivement nostalgique qui a enveloppé la place Roger Salengro. « Elle danse Marie » - « Dreaming blue » ou encore « aimons-nous vivants » autant de chansons appréciées du public qui se sont enchaînées comme aux plus belles heures du Hit Parade. Notons encore que les caprices de la météo ont contraint à l'annulation des trois concerts prévus dans les différents quartiers avec les groupes régionaux...



L'association VMT (Véhicules Militaires Thiantais) a présenté sur le site de l'étang une exposition de véhicules et matériels datant de la seconde guerre mondiale. Deux jours durant un camp militaire US a été reconstitué.

Fête nationale :

La fête nationale en musique et en couleurs



Le concert et le feu d'artifice sur le site de l'étang ainsi que le bal kubiak ont marqué dans la commune l'édition 2021 de la fête nationale.

Un podium installé sur le site de l'étang a servi de scène qui a accueilli plusieurs artistes, venus célébrer avec le public présent la fête nationale. C'est d'abord le jeune KEVIN, imitateur, qui donna le ton de la soirée en interprétant quelques succès de chanteurs de renom comme Frank Sinatra, Johny Hallyday ou Claude François... Il fut suivi par MICHAL vedette de la Star Ac qui interpréta évidemment sa chanson fétiche « Qui a volé l'orange » entraînant ses fans massés au premier rang dans une reprise du fameux titre de Gilbert Bécaud. Lorsque LAAM est montée sur scène, la température a grimpé... elle a chanté « pour ceux qui sont loin de chez eux », mais plus encore pour les personnes présentes qui avaient bravé une météo capricieuse. « Petite soeur » a conclu la prestation de LAAM. La soirée était bien entamée lorsque les membres du groupe Collectif Métissé ont occupé l'espace scénique. Escadron efficace de la musique fiesta, Collectif Métissé a contribué le temps de cette dernière partie du concert à faire « Oublier les problèmes » selon un de leurs succès. Il était 23h30 lorsque les premières fusées du feu d'artifice ont éclaté. Les

gerbes de couleurs ont alors illuminé le ciel. Des rouges, des verts, des blanches : il y en avait de toutes les couleurs... Le lendemain 14 juillet, c'est le bal Kubiak qui rassembla les amoureux de la musique. Les bénévoles des comités de quartiers étaient aussi de la fête, mais avec les manches retroussées puisqu'ils ont assuré la tenue des buvettes et friterie, ceux de la Croix Blanche étant également présents.



Dorian sur les Champs Elysées

Notre jeune concitoyen Dorian, entré à l'école des mousses en septembre pour commencer une formation militaire maritime, était sur les champs Elysées pour le traditionnel défilé du 14 juillet.

Commission Fêtes et Cérémonies et Affaires Culturelles



M. Philippe Poteau
7^{ème} Adjoint au Maire.
Vice-Président de la Commission



Mme. Bruna Danna
Conseillère Municipale
Déléguée aux affaires culturelles.



M. Robert Lagache
5^{ème} Adjoint au Maire.



Mme Nathalie Alauze
Conseillère Municipale.



M. Pascal Gabet
Conseiller Municipal.



Mme Marie-Dominique Dumez
Conseillère Municipale.



Mme Claire Dumelz
Conseillère Municipale.



M. Christopher Cachoir
Conseiller Municipal.



Mme Laëtitia Rossa
Conseillère municipale.



École municipale de musique **PORTES OUVERTES ET REMISE DES DIPLÔMES EN IMAGES**

La fin d'année a été active à l'école municipale de musique puisqu'après l'organisation des portes ouvertes et la présentation des classes, la remise des diplômes début juillet a réuni les élèves, les professeurs et les élus pour un beau moment convivial.

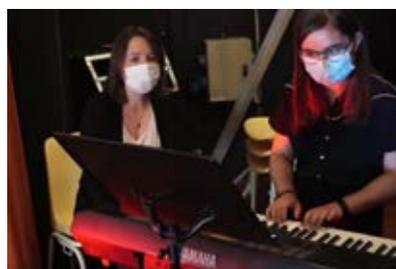
"Je suis particulièrement fier et heureux de vous rencontrer, vous, qui faites vivre notre école municipale de musique..." indiquait M. Dominique Savary, Maire entouré de nombreux élus dont Mme Bruna Danna, conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles, à l'occasion de la remise des diplômes, avant de poursuivre : "Cette réception a encore plus de valeurs à mes yeux puisqu'elle permet de mettre à l'honneur des élèves encore plus méritants, qui ont continué à apprendre malgré des conditions difficiles. Je tiens donc à vous féliciter officiellement et avant de remettre les diplômes, je vous encourage à persévérer dans votre pratique artistique."

Pour l'instant, l'heure des vacances a sonné à l'école municipale de musique. Cependant, l'ensemble des professeurs et M. Pierre Schryve, le directeur continuent leurs actions, puisque deux nouvelles classes, «clarinette» et «flûte traversière» vont être créées et que dès le **1er septembre (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00)** les élèves pourront se réinscrire dans les classes de formation musicale et d'éveil, mais aussi les classes de formation instrumentale (guitare folk/rock, guitare classique, saxophone, violon, accordéon, batterie, percussions, violoncelle, trompette, trombone, cor, piano, clarinette et flûte traversière). Les inscriptions auront lieu le **mercredi 8 septembre (aux mêmes horaires)**, également dans les locaux de l'école. La reprise des cours est fixée à partir du **lundi 13 septembre**.

Renseignements : École de musique, 5 rue Henri Durre, Tél : 03 27 45 49 93 ou 06 25 86 42 48

Retrouvez le reportage vidéo sur la page facebook de la ville :

 www.facebook.com/groups/trith.saint.leger





Ateliers d'arts plastiques **UN AIR DE RETROUVAILLES**

Pour la fin d'année scolaire, les membres des ateliers arts plastiques ont pu se retrouver et ont présenté la magnifique exposition des travaux des enfants et adolescents. Une bien belle manière de reprendre contact et de se retrouver...

L'exposition des travaux des enfants et adolescents inscrits aux ateliers arts plastiques clôture habituellement une année bien remplie. Pour autant, malgré les contraintes et les mesures sanitaires qui ont conduit à la fermeture partielle des ateliers, ce rendez-vous annuel a une fois encore été marqué par la présentation de travaux originaux et créatifs, comme l'ont souligné M. Dominique Savary, Maire, accompagné de nombreux élus dont Mme Bruna Danna conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles.

Notons qu'une fois de plus, les plasticiens ont fait preuve d'originalité puisqu'ils ont exposé, dans différents endroits de la ville, les dessins des enfants (sur lesquels un QR code était ajouté). A charge pour tous de suivre ce jeu de piste, de retrouver ces travaux dans la ville et de scanner le code pour découvrir les trésors que recèlent les ateliers arts plastiques.

Enfin, pour tous ceux (enfants à partir de 4 ans, adolescents et adultes) qui souhaitent pratiquer les arts plastiques (peinture, dessin, sculpture, photographie, etc), acquérir des techniques, mais aussi développer une démarche de projet et rencontrer le monde artistique, les inscriptions se dérouleront le **mercredi 1er septembre de 11h00 à 12h00** aux ateliers Gauguin (rue Hector Berlioz) et de **16h30 à 18h00** aux ateliers Magritte (derrière l'école Jean Macé, rue du 8 Mai). La reprise des cours aura lieu la semaine suivante.

Retrouvez le reportage vidéo sur la page facebook de la ville :

[f www.facebook.com/groups/trith.saint.leger](https://www.facebook.com/groups/trith.saint.leger)

Cours de danse classique et jazz **INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS**

Depuis de très nombreuses années, la municipalité met en place des cours de danse classique et jazz, dispensés par Mme Yannick Lecompte.

Les inscriptions et réinscriptions auront lieu **les vendredi 3, lundi 6 et vendredi 10 septembre de 9h00 à 11h00 et de 15h00 à 16h30** au service municipal de la culture, rue Charles Sautter, (Téléphone : **03 27 24 69 20**). Merci de se munir de la fiche de renseignements remplie (disponible au service culturel), d'un certificat médical d'aptitude à la danse (pour les élèves qui s'inscrivent pour la première fois), d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile et du règlement (chèque ou espèces).



Les cours reprendront à partir du **lundi 13 septembre 2021.**



La COT Football en assemblée

L'assemblée générale du club de football a été consacrée au bilan de la saison écoulée. La perspective du centenaire du club a également été évoquée.

Jean-Claude Bellanger, président du club de football a ouvert l'assemblée générale en déclarant : « À cause de la pandémie qui n'a cessé de s'abattre, toutes les activités sportives et en particulier le football furent à l'arrêt depuis fin septembre 2020. Seules quatre rencontres et quadrangulaires ont pu se dérouler. La fédération a pris l'initiative de déclarer une saison blanche sans montées ni descentes. » Et d'ajouter : « Au cours de cette saison, les jeunes licenciés de 5 à 13 ans ont bénéficié de la gratuité d'un survêtement, d'un sac et d'une paire de chaussettes. Seule la cotisation de la licence leur a été demandée. Pour les autres catégories, nous leur avons attribué une remise sur les packs et licences. Toutes les

catégories allant des U6 aux seniors, soit 9 catégories ont bénéficié de nouvelles tenues comprenant maillots et shorts aux couleurs du club. » Jean-Claude Bellanger en conclusion de son rapport indiqua qu'en juin 2022 le club fêtera ses cent ans. Le club avait alors le nom de F.C Trithois. Il indiqua qu'un grand projet est prévu pour célébrer ce centenaire. Au cours de cette assemblée générale, Christopher Cachoir présenta un bilan sportif détaillé. 175 joueurs sont désormais licenciés au club, parmi lesquels 48 seniors, 37 pour le foot animation. 22 dirigeants animent le club. Cette saison, le club a engagé 5 équipes : 3 équipes seniors et 2 équipes jeunes en triangulaires. Dominique Savary, Maire, et Robert Lagache, Adjoint au Maire, chargé des sports, des activités physiques et de l'handisport ont félicité dirigeants et joueurs pour leur implication positive dans la vie associative. Les élus ont souligné également l'intérêt du jumelage entre le club de football et le club de futsal. Ce jumelage permet d'établir des passerelles entre les deux clubs et de permettre aux licenciés de pratiquer l'une ou l'autre discipline.



Centre aquatique « Marcel Robert » : Nouvelles règles sanitaires

Suite aux nouvelles annonces gouvernementales, le port du masque reste obligatoire jusqu'aux cabines, le « **pass sanitaire** » sera nécessaire pour accéder aux bassins et aux activités à partir de :

- **18 ans dès le 21/07**
- **12 ans dès le 30/08**

Retrouvez toutes les informations utiles sur le « pass sanitaire » :

<https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions>



Une séance cinéma pour les seniors



«Raoul Taburin a un secret» c'est le titre du film proposé aux seniors lors d'une projection organisée au Théâtre des Forges René Carpentier. Dominique Savary, Maire, a salué les seniors qui ont assisté à cette projection.



A votre rencontre

Le Centre Communal d'Action Sociale travaille en partenariat avec le CAPEP qui met en place une action intitulée « Persée » sur la commune de Trith-Saint-Léger.

Vous avez entre **16 et 65 ans**, vous n'êtes pas accompagnés, vous avez besoin d'informations sociales, professionnelles... Sarah et Florent iront à votre rencontre dans la rue :

le jeudi 9 Septembre 2021 au centre de 14h à 16h
et le jeudi 16 Septembre 2021 au Poirier de 14h à 16h.

Sarah : 06.70.59.38.02 - Florent : 06.43.37.22.87



Vieillir à son domicile

Se maintenir dans des conditions dignes dans son logement : un défi quotidien face au vieillissement et à la diminution des services de proximité. A l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec SOLiHA, la Ville accueillera le TRUC(K).

C'est quoi ce TRUC(K)? Un show-room mobile financé par SOLiHA à destination des personnes âgées dans le but de favoriser le maintien à domicile et les économies d'énergies. A l'heure d'une population vieillissante et alors que la majorité de nos concitoyens souhaitent pouvoir vieillir chez eux, à leur domicile, seuls 6% des logements en France sont adaptés aux plus de 65 ans. Le parc de logements anciens nécessite aujourd'hui la réalisation de travaux d'économie d'énergie notamment pour prévenir la précarité énergétique qui touche les seniors. La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale proposent

un outil itinérant permettant d'aller à la rencontre de la population. Pensé comme une maison ambulante et parfaitement adapté à l'accueil du public, cet outil, permet :

- de promouvoir les solutions et aides innovantes dans l'habitat.
- prévenir les risques d'accidents domestiques.
- lutter contre la précarité énergétique.
- accompagner les personnes âgées dans l'aménagement de leur logement.

Aménagé en appartement avec salle de bain et cuisine recréant un décor familial, le TRUCK SOLiHA permet de créer un cadre favorable à l'échange et au questionnement. Grâce à un parcours jalonné d'informations sur un ensemble de pratiques du quotidien et liées au logement, vous pourrez découvrir et tester :

- les aides et techniques facilitant le quotidien.
- ce qu'il est possible d'intégrer dans son logement, adaptation de la cuisine, de la salle de bain.

Vous y trouverez également des informations pour

un éventuel projet de travaux et des conseils sur l'aménagement de votre logement.

Le TRUCK SOLiHA se trouvera

Le 29 septembre au Poirier de 9H à 16H30 avec une coupure de 12H à 13H30

Le 30 septembre Place Roger Salengro mêmes horaires.

Les personnes devront être munies d'un masque et d'un stylo.

L'inscription se fera sur appel téléphonique au CCAS 03/27/25/79/01 du 16 septembre au

22 septembre de 9H à 12H et de 14H à 16H.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



LE SAVIEZ-VOUS ?



50 KG
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS
ÉMETTENT AUTANT
DE PARTICULES QUE
9 800 KM
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,
37 900 KM
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE
48 000 DÉGÈS
PRÉMATURÉS PAR AN

LES
**PARTICULES
FINES**

PM 2,5.

(Étude Santé Publique France - 2016)

EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :



Préfecture région Hauts de France
Réglementation
www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france



Région Hauts de France
www.hautsdefrance.fr



ADEME Hauts de France Prévention et
gestion des déchets
<https://hauts-de-france.ademe.fr/>



Lig'Air Surveillance de la qualité de l'Air
en région Hauts de France
www.ligair.fr



ARS Effets sur la santé
www.hauts-de-france.ars.sante.fr



Votre mairie
03.27.23.75.00

Adresse : 5 Rue de Lourches, 59282 Douchy-les-Mines
Horaires :
Du lundi au vendredi 08:30-12:00, 13:30-17:00
Samedi, dimanche : Fermé
Téléphone : 0 800 77 55 37 - Rendez-vous: siaved.fr



Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
contravention
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(article 131-13
du nouveau code pénal)



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**.
renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

RETROUVEZ TOUTES
LES DÉCHÈTERIES
ET
LES INFORMATIONS UTILES

SUR LE SITE DE LA SIAVED



<https://www.siaved.fr>

Particuliers, collectivités,
entreprises sont concernés.

Déchets visés :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.



Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



Retrouvez plus d'informations et de conseils sur :
www.ademe.fr
Guide « Le compostage et le paillage »



Quelles sont les compétences et les obligations de chacun en matière de propreté ?

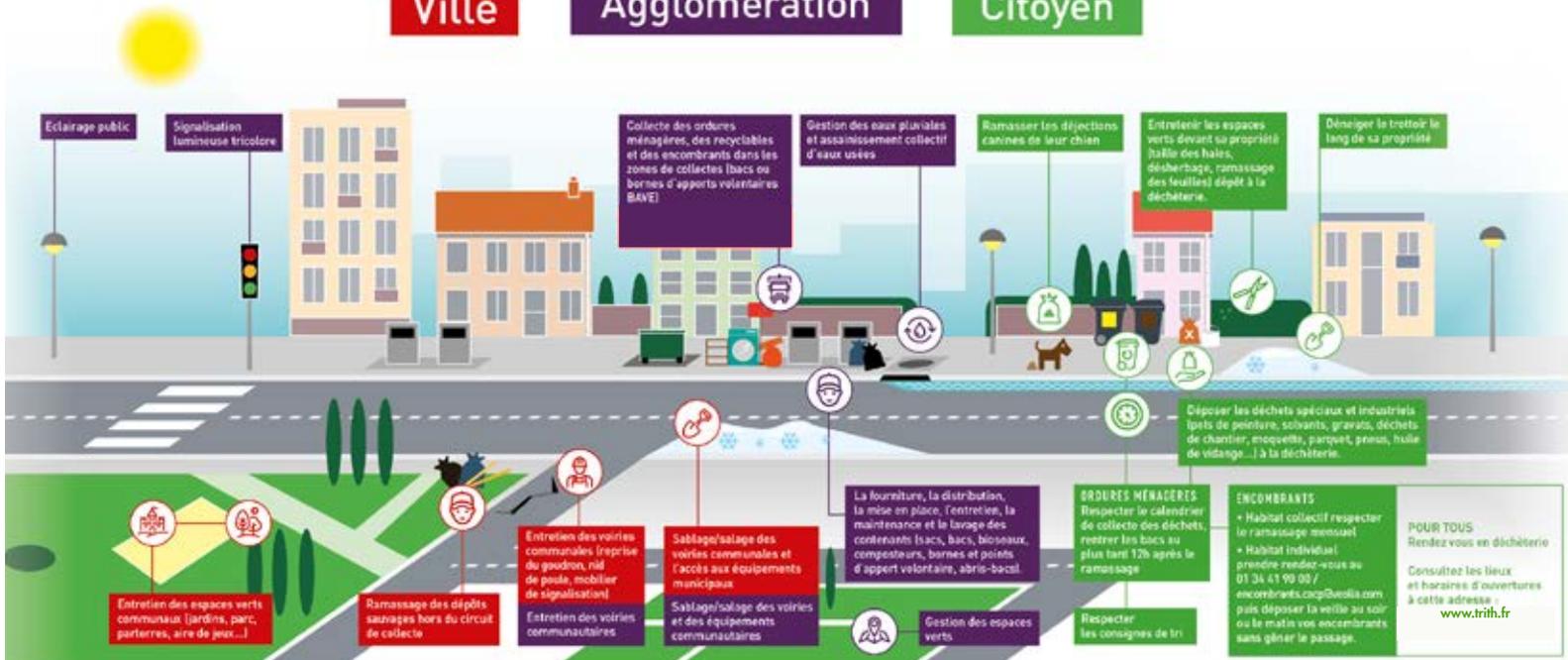
COMPÉTENCES

OBLIGATIONS

Ville

Agglomération

Citoyen



L'entretien de la ville, c'est nous & vous !

Pour garder ma ville propre, j'entretiens mon trottoir naturellement !

3 Solutions naturelles :

- . Binage
- . Arrachage
- . eau bouillante, vinaigre blanc et gros sel



Le nettoyage du trottoir est à la charge du riverain sur toute la longueur de son habitation.

Il concerne :
le balayage,
le désherbage,
le démoussage.

Il existe différentes manières de désherber

L'arrivée du soleil et du beau temps nous amènent également son lot de problèmes dans nos jardins puisque c'est le moment où les mauvaises herbes se développent le plus. Les dégâts sont d'autant plus considérables si l'on n'a fait aucun préparatif avant l'arrivée du printemps. De quoi décourager les jardiniers les plus motivés et les plus dynamiques ! Fort heureusement, plusieurs moyens sont mis à disposition pour se débarrasser de ces végétations envahissantes. La première solution est d'opter pour un désherba-

ge manuel à l'aide d'une binette ou d'un sarcloir. L'avantage ? Avec cette méthode, les mauvaises herbes sont arrachées à la racine et les repousses sont plus lentes. L'inconvénient, le travail risque d'être très laborieux s'il y a une vaste surface à couvrir. De plus, il faut le répéter régulièrement.

Bannissez les désherbants chimiques, place au bio !

Recette maison du désherbant 100% naturel à base d'eau, de vinaigre et de sel :

Exemple, le cas du vinaigre blanc. En effet, aussi très utilisé comme nettoyant naturel, ce condiment fait des merveilles sur les adventices, particulièrement les plus résistantes et récalcitrantes.

Toutefois, du fait de sa grande acidité, le vinaigre peut influencer la fertilité du sol. C'est pourquoi il faut le diluer dans de l'eau salée. Plus précisément, la recette et le dosage idéal sont :

cinq litres d'eau, un kilo de sel iodé, 200 ml de vinaigre blanc.

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith Saint Léger au coeur

L'élection de Dominique Savary, Maire, au Conseil Départemental, est un atout pour Trith-Saint-Léger. L'équipe composée de Jean-Claude Dulieu, Isabelle Choain, Dominique Savary, Martine Diliberto, agira au service de tous, pour les habitants de notre commune et des communes du canton.

Le Conseil Départemental a des compétences qui se conjuguent de façon complémentaire aux compétences des communes. Dominique Savary, Maire de Trith Saint Léger, aura à coeur d'une part d'appuyer les différentes demandes de subventions et d'autre part de suivre les dossiers se rapportant à notre commune.

Avec cette élection au Conseil Départemental, il faut aussi souligner que l'union a permis que des élus de gauche soient à nouveau présents au Conseil Régional.

Ensemble nous sommes plus forts pour vous défendre.

Jean-Paul DUBOIS
Philippe POTEAU

Ensemble TSL

Le débat démocratique au sein du conseil municipal? une gageure

Le chemin est encore long avant de pouvoir imaginer des débats dignes de ce nom au sein de notre conseil municipal. Entre un RN définitivement inexistant et un groupe majoritaire parfaitement aligné dans l'ombre du 1^{er} magistrat, seuls les élus d'ensemble TSL tentent d'initier des échanges pour comprendre des décisions lapidaires venues d'on ne sait où.

Nous votons contre le PV du dernier conseil et notre maire nous empêche d'en donner les raisons en passant au sujet suivant.

Décidemment notre maire, qui devrait être le garant du débat démocratique, continue de s'obstiner à considérer le CM comme une chambre d'enregistrement de décisions souvent prises par les techniciens de la ville.

Nous votons contre le PV car ce dernier ne retranscrit pas nos échanges mais les interprète de façon beaucoup trop approximative afin de minimiser nos propositions.

Retranscrire fidèlement nos échanges c'est simplement respecter la démocratie.

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

Non communiqué



TRITH-SAINT-LÉGER SOLIDARITÉ



La situation en Belgique a engendré une légitime émotion. Face à cette situation, Trith-Saint-Léger s'est mobilisée.

Différentes actions de solidarité se sont déployées à l'initiative de la Ville, d'associations, de collectifs, de comités de quartiers, d'entreprises ou de magasins. Trith-Saint-Léger rime avec solidarité. Ainsi concrètement en plus des dons d'associations ou de collectifs, la Ville et différents partenaires économiques ont acheminé dans la commune de Rochefort : 85 pelles, 37 rââteaux, 42 raclettes, 33 pelles à poussière, 192 paires de gants, 26 brouettes, 50 balais de cantonnier, 10 poubelles, 32 paires de bottes, 35 racloirs, 400 sacs poubelle, 20 seaux, 18 serpilières. Une délégation s'est rendue sur place pour exprimer tout notre soutien et livrer le matériel à nos voisins Belges. Cette délégation a travaillé une journée durant au déblaiement. Julien Defaux, échevin de la ville de Rochefort, a vivement remercié toutes les personnes impliquées dans cette chaîne de solidarité.

Rochefort est une ville francophone de Belgique située en Wallonie dans la province de Namur, aux confins de la Famenne, de la Caestienne et de l'Ardenne. Traversée par la Lomme, elle se trouve à 105 km au sud de Bruxelles.



Jamie Rochefort
21h

Bonjour, un grand merci aux bénévoles de Trith-Saint-Léger que nous aurions voulu recevoir 1 peu plus confortablement...



[Sur l'agenda, prenez note...]

■ 7 août - don du sang

collecte de sang à la salle des fêtes de 8h à 13h.

■ 2 septembre - commémoration de la Libération de la commune

Rendez vous devant la Mairie à 17h30.

■ 5 septembre - fête du Fort

Le comité des fêtes du Fort organise la fête du quartier.

8h à 17h : brocante braderie (2 euros le mètre linéaire ou 5 euros les 3).

Réservation au 06 80 85 53 43 ou 06 87 77 25 03.

9h30 : randonnée pédestre de 7kms. Départ de la place du Fort avec les Pieds Trithois.

12h : repas, **réservation au 06 80 85 53 43 ou 06 87 77 25 03** ou réservation au local du comité 32 rue Ghesquière lors des permanences **les samedis 24 juillet et 21 août de 17h à 18h.**

Animation avec les Magics (spectacle fascination) - New Challenge(année 60 à nos jours) - Katy Lucy (au temps des yé-yé).

Menu 15 euros pour les adultes et 7 euros pour les enfants de moins de 10 ans. Assiette anglaise - cochon à la broche - frites - salade - dessert. Boissons : 25 cl de rosé ou rouge ou bière compris ou un soft au choix.

■ 5 au 8 septembre - Fête communale

Elle aura lieu sur la place Roger Salengro.

■ 8 septembre - Secours Populaire

Le comité local du Secours Populaire organise une distribution de chèquiers à la salle des fêtes de **14h à 16h.**

■ 9 septembre - Amicale des anciens de PSA

L'amicale des anciens de PSA organise son goûter de rentrée à la salle des fêtes.

■ 11 septembre - Des fleurs et des maisons : réception Opération maisons fleuries

La dernière étape du confinement a permis au jury des « maisons fleuries » de sillonner la commune pour noter les habitations des personnes inscrites. Les critères de notation reposent sur la qualité, la quantité, la variété des plantes et fleurs ainsi que sur la diversité. Deux catégories d'habitations sont distinguées afin que cette notation soit équitable : habitations avec fenêtres et façade et habitations avec fenêtres et jardin visible de la rue.

A l'issue du passage de ce jury communal, Jean-Paul Dubois, Adjoint au Maire chargé des travaux, de l'urbanisme, de l'environnement, du cadre de vie a indiqué que la réception est prévue sous réserve du contexte sanitaire le **samedi 11 septembre à 10h à la salle Eugène Philippe**. Un service d'autocars sera à la disposition des habitants du Poirier. Départ 10h45...retour assuré après la réception.

■ 11 et 12 septembre - Résid'en fêtes

Le comité Résid'en fêtes organise un repas « patates Party » le samedi et un concours de belote le dimanche.

■ 11 et 12 septembre - Les 40/60

L'association les 40/60 organise sa sortie week-end

[Sur l'agenda, prenez note...]

■ 17 septembre - voyage des aînés. INSCRIPTION EN MAIRIE IMPÉRATIVEMENT

Deux temps forts sont au programme de cette journée toujours très appréciée de nos seniors. Pour cette édition 2021 c'est la direction de Saint Omer qui sera prise. Cap sur la **brasserie Goudale** pour une visite suivie d'une dégustation d'une part, et **déjeuner d'autre part, aux jardins de la Matelote**. Les seniors concernés ont reçu une invitation personnelle. Pour ce voyage il est impératif de s'inscrire an Mairie en précisant le numéro de bus.

■ 26 septembre - Noces d'or

La cérémonie des Noces d'Or aura lieu au Théâtre des Forges René Carpentier.

■ 11 au 16 octobre - Semaine Bleue

La Semaine Bleue organisée par le Centre Communal d'Actions Sociales pour les seniors de la commune.

■ 24 octobre - Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 24 octobre.

EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELÉZ LE 15



@MinSollSante



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ET/OU VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif relatif au Plan Canicule tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

AU 03 27 25 79 01

A l'affiche

Théâtre des Forges
René Carpentier

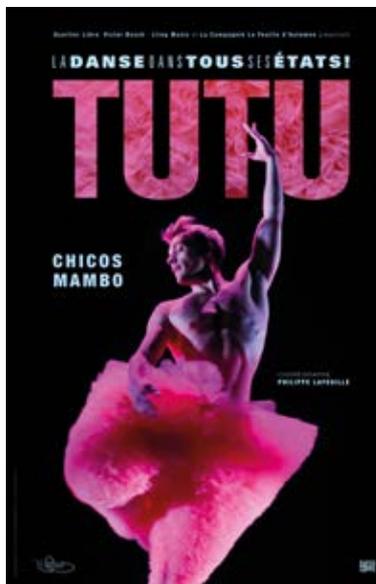
Danse, humour

/// Vendredi 17 septembre à 20h30

"Chicos Mambo :

"Tutu" ou la danse dans tous ses états !"

En 20 tableaux, six danseurs nous entraînent dans un maelström visuel effréné et plein d'humour et revisitent la danse classique, contemporaine, de salon, sportive et rythmique, académique ou acrobatique. Les six interprètes hommes, tels des caméléons, endossent tous les rôles – plus de 40 personnages – et nous font rire, nous étonnent et nous impressionnent. Mais si la troupe est connue pour son autodérision, elle est aussi appréciée pour sa technique. Un pur moment de divertissement !



Conception / Chorégraphie : Philippe Lafeuille ; Assistante du chorégraphe : Flavie Hennion ; Tutulogue : Romain Compingt ; danseurs : Marc Behra, David Guasgua M, Julien Mercier, Benoit Peillon, Vincent Simon, Vincenzo Veneruso (en alternance avec Kevin Gibbs), Zentaï : Corinne Barbara.
Conception Lumières : Dominique Mabileau assistée de Guillaume Tesson ; costumes : Corinne Petitpierre assistée de Anne Tesson ; bande son : Antisten ; régisseur général : Vincent Butori ; régisseur lumière : Maureen Sizun Vom Dorp ; régisseur plateau : Marion Pauvarel en alternance Clarice Flocon-Cholet ; habilleuse : Hélène Jallat ; perruques : Gwendoline Quiniou. Diffusion : Quartier Libre ; administration La Feuille d'Automne : Françoise Empio, Matthieu Salas. Co-production : Val Productions / Compagnie La Feuille d'Automne. Avec le soutien de Klap, Maison de la Danse à Marseille / Résidence de finalisation 2014. Résidence de création : L'Orange Bleue à Eaubonne, L'Apostrophe à Cergy Pontoise. Accueil studio : TPE Scène conventionnée à Bezons, CND à Pantin . © crédit photo : Michel Cavalca. Tarif : 9,30 €€

Concert

/// Samedi 2 Octobre à 20H30

"Féloche and The Mandolin' Orchestra"



Une ribambelle de mandolines qui apportent leur fantaisie, leur générosité à un spectacle qui va de sourires en frissons, et qui mettent aussi en musique la beauté des choses associées à un chimiste multi-instrumentiste adepte des expérimentations : vous voilà déjà plongés dans l'univers décalé de l'OVNI français Féloche. Il re-visite son répertoire (Silbo, Darwin avait raison...) et n'hésite pas à inviter à sa table Bourvil ou Léo Ferré pour un grand festin musical unique et jubilatoire ! "Je rêvais d'un orchestre... Un orchestre de mandolines ! Fantasma absolu puisque j'étais tombé en amour pour cet instrument. Ce serait un truc de mégalo (un orchestre quoi) mais qui ne se la pèterait pas... puisque ce ne sont « que » des mandolines !" (Féloche).

Cette formation inédite éclaire une chanson pas comme les autres, une chanson lumineuse et intemporelle car Féloche est un musicien inspiré, et un chanteur éclairé.

The Mandolin' Orchestra :

Orchestration : Vincent Beer Demander , direction : Florentino Calvo

© crédit photo : Alain Scherer

Tarif : 9,30 €

Information :

Toutes les manifestations, sont soumises à d'éventuelles mesures gouvernementales concernant la situation sanitaire et notamment la présentation du "Pass Sanitaire". Le port du masque sera obligatoire



> INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20

MERCI DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXIMITÉ DU THEATRE

Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279